Le bel avenir du citoyen-soldat ?

On associe généralement, en France en tout cas, la notion de citoyen-soldat à la pratique de la conscription : le citoyen qui, en plus de l'impôt, doit le service militaire à un État disposant du monopole de la violence légitime. C'est à une conception assez différente, à la fois plus ancienne et probablement renaissante, qu'invite à réfléchir l'universitaire suisse Bernard Wicht dans ce court essai. L'auteur rappelle que le conscrit des deux derniers siècles correspond à l'apogée de la puissance de l'État-nation, une forme politique désormais épuisée face au capitalisme globalisé. À côté de la professionnalisation croissante des armées, voire de leur privatisation, on peut voir émerger un nouveau modèle militaire : celui de l'individu qui, constatant la rupture du contrat hobbesien par un État qui cesse d'être protecteur face à l'insécurité endémique, décide d'assurer lui-même sa défense et celle de sa communauté. Or, Wicht montre bien que cette démarche renoue avec un acte politiquement fondateur, présent dans les cités grecques antiques, les républiques communales du Moyen Âge ou les jeunes colonies américaines : celui de l'affirmation de la liberté par l'homme en armes. « Contrairement au *partisan*, [le citoyen-soldat] n'est pas un combattant politique mais civique ; il ne se bat pas forcément pour une cause mais pour sa vie et ses biens. » Bernard Wicht s'appuie sur quelques modèles contemporains éclairants : un groupe d'autodéfense juif à Kiev, le *Threat Management Center* de Detroit, à mi-chemin entre la société de sécurité privée et la milice citoyenne, et le cas complexe de la narco-guerre du Mexique. Une réflexion stimulante, qui est aussi un bel hommage au citoyen-soldat, « pierre angulaire de toute communauté politique libre qui veut se maintenir dans l'adversité. »

F. N.
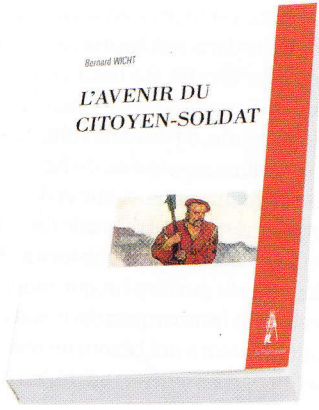
Bernard Wicht, *L'avenir du citoyen-soldat*, Le Polémarque, 60 p., 10 €.